

INFO-PARENTS



École
Laberge

MARS '26

DATES IMPORTANTES

2 au 6 mars..... Semaine de relâche
8 mars..... Journée de la femme
17 mars..... Collecte de la caisse scolaire
19 et 20 mars..... Rencontre des bulletins
20 mars..... Journée pédagogique
[Consulter le calendrier en cliquant ici](#)

BULLETINS ET RENCONTRES

Le bulletin de la 2e étape est maintenant disponible sur Mozaik!
Les enseignants vont ou ont déjà envoyé des courriels au sujet des rencontres. Tous les parents ne sont pas automatiquement conviés à cette rencontre. Si vous souhaitez rencontrer un.e des enseignant.es de votre enfant, veuillez communiquer avec ceux/celles-ci par **Mozaik**

PÉDAGO SDG 20 MARS

Le SGD offre avec la troupe de théâtre Production Upendo, portant sur le thème : « L'intimidation, c'est NON! »
Il nous reste présentement 5 places disponibles.
Veuillez communiquer avec sdg.laberge@cssidgs.gouv.qc.ca

PÉDAGO SDG 20 AVRIL

Le SGD offre une thématique "Passeport vers le monde" lors de la journée pédagogique du 20 avril prochain
Inscription obligatoire avant le 6 avril: [Cliquez ici](#)

SONDAGE LUNDI DE PÂQUES

Le SGD souhaite savoir vos besoins pour le lundi de pâques le 6 avril prochain.
[Cliquez ici pour le formulaire](#)

ANNULATION PÉDAGO DU 5 JUIN

En raison de la fermeture de l'école le 11 mars dernier, la journée pédagogique du 5 juin est annulée. Elle sera remplacée par une journée d'école normale, Jour 1



COMMUNICATIONS

DÉPART DE MME ANNIE BÉGIN

Comme il en a été adressé dans une communication unique, Madame Annie Bégin, notre directrice adjointe a été appelée à d'autres défis. Nous la remercions pour tous ses bons services et de la chaleur qu'elle a amené à l'école Laberge pendant ses 3 ans ici et une bonne continuité dans ses projets professionnels.

En ce moment de transition, madame Lamarche sera répodante de tous les dossiers. Nous vous demandons de faire preuve de patience et d'humanité pour que tous les dossiers soient traités avec l'attention nécessaire.

RAPPEL DES HEURES DE CLASSES

Nous avons remarqué une recrudescence des retards et départs hâtifs. Nous vous rappelons que votre enfant doit être dans la cour d'école **entre 8h et 8h05** le matin, et que les classes terminent à **15h15**.

Nous vous rappelons que ces minutes de retard/départ dérange toute la classe et fait perdre plus de temps d'étude que vous ne pouvez le croire. **Les retards et absences fréquents peuvent aussi avoir une incidence sur le dossier de votre enfant.**

Les parents se présentant au secrétariat pour récupérer leur enfant après 15h seront demandés d'attendre à l'allée des marcheurs.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Il est important de signaler aux secrétaires tout changement d'adresse pour toute raison afin que nous puissions mettre nos dossiers à jour et que vous continuez à recevoir les communications écrites du gouvernement de l'éducation.

Si le déménagement se fait suite à une séparation ou nouvelle union, il est le devoir des deux parents de nous fournir les/la nouvelle adresse.

Veuillez nous informer avec 2 preuves d'adresse au laberge@cssdgs.gouv.qc.ca



LES BONNES PRATIQUES

PRUDENCE ROUTIÈRE



Rappel que la vitesse de conduite dans le stationnement est de **10 km/h au maximum**. Nous avons remarqué que la plupart des voitures roulent trop vite et dangereusement sur le stationnement.

Lorsque vous déposer votre enfant, vous **devez emprunter le corridor désigné** près du container brun. Il est interdit de prendre la voie des places de stationnement avec ou sans enfant à bord.

Il est aussi **interdit de se stationner** dans le stationnement de l'école, même temporaire.



VÊTEMENTS DE RECHANGE

Peu importe l'âge de votre enfant, il est judicieux qu'il aie des vêtements de rechange à laisser à l'école.

Un accident de tout nature peu arriver, et il vous évitera de devoir quitter votre emploi ou domicile pour venir porter un pantalon ou un chandail.

L'école ne peut pas garantir qu'il y aurait des vêtements à passer à la grandeur de votre enfant des objets perdus.

IDENTIFICATION DES VÊTEMENTS

Avec le printemps vient les températures fluctuantes et les vêtements qui se perdent. Il est très important que tous les vêtements et souliers soient **identifier avec le nom complet de votre enfant**.

De ce fait, les vêtements pourront être retrouvés directement à votre enfant au lieu d'être mis aux objets perdus.

